

# TITRE PROFESSIONNEL

MON  
COMPTE  
FORMATION

Formation  
disponible  
en  
APPRENTISSAGE



# CONSEILLER/ERE EN INSERTION PROFESSIONNELLE DE NIVEAU II

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation passées en cours de formations ;  
passage de l'examen à l'issue de la formation.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

1pports théoriques et pratiques, jeux de rôle  
et mises en situation, travail de groupe,  
échanges de pratiques professionnelles,  
blending learning

## TARIFS

Nous consulter

## PROCHAINE SESSION

Nous consulter

## OBJECTIFS

- Etre capable d'accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé,
- Etre capable d'accompagner les personnes dans leurs parcours social et professionnel,
- Etre capable de mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

## NOMBRE DE PLACE

De 5 à 12 places.

## TYPE DE VALIDATION

Présentation à l'examen du titre  
professionnel.

## PUBLIC

Demandeurs d'emploi. Salariés de structure  
d'accompagnement et d'insertion  
professionnelle.

## PRÉ-REQUIS

Niveau bac + 2. Posséder une première  
expérience y compris bénévolat.

Maîtriser les bases de la bureautique. Français  
exigé.

## LIEU

Le Tampon ou Sainte-Marie

## DURÉE

600h de formation en centre + 280h de stage  
(2 mois).



Le Conseiller en Insertion Professionnelle aide les personnes à résoudre des problèmes à finalité professionnelle. Il accompagne les personnes vers l'emploi et l'insertion en la conseillant et en lui proposant différentes actions à mener. Il informe et aide la personne à effectuer des choix et à prendre des décisions raisonnées.

## MODULES

### ACT 1 : ACCUEILLIR POUR ANALYSER LA DEMANDE DES PERSONNES ET POSER LES BASES D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ.

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés.
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte.
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies.
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique.

### ACT 2 : ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LEURS PARCOURS SOCIAL ET PROFESSIONNEL.

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle.
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel.
- Accompagner la réalisation des projets professionnels.
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics.
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion.
- Analyser sa pratique professionnelle.

### ACT 3 : METTRE EN ŒUVRE UNE OFFRE DE SERVICES AUPRÈS DES EMPLOYEURS POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE.

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle.
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement.
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel.
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.



*AREFIP Organisme de formation et CFA*  
**24 Cité de la Plaine 97410 Saint-Pierre 0692 61 86 81/ [arefip97410@gmail.com](mailto:arefip97410@gmail.com)**  
**SIRET : 433 784 535 0042/NDA 98970255797**

